



## « Merci aux fumeurs...qui ne jettent pas leurs mégots par terre »

**Le Département de l'environnement urbain de la Ville de Genève et le Centre d'information pour la prévention du tabagisme (CIPRET-Genève) mènent une campagne de sensibilisation afin d'inviter les fumeurs et fumeuses à ne plus jeter leurs mégots dans la rue. Cette opération a été lancée par le conseiller administratif Pierre Maudet et le médecin responsable du CIPRET-Genève Jean-Charles Rielle.**

Entre le 21 juin et le 4 juillet, 230 affiches F4 seront placardées sur les murs de la cité, avec des slogans un rien provocateur, comme : « Les fumeurs ont raison...*quand ils jettent leurs mégots là où il faut* ». Cette année, et c'est nouveau, le CIPRET-Genève complète ces slogans par un message de prévention « ...*et quand ils essaient d'arrêter de fumer* ». Ces affiches seront déclinées en panneaux posés sur 30 camions du Service Voirie-Ville propre.

Tout au long de l'été, lors des grands rendez-vous festifs (Fête de la Musique, Fêtes de Genève ou concerts au Parc La Grange), 50 000 cendriers de poches seront distribués. Ceux-ci seront accompagnés d'une carte explicative.

Pour mémoire, chaque année à Genève, ce sont près de 600 millions de mégots qui sont jetés. Dans certains lieux très fréquentés, comme aux abords de la Rade, on peut trouver jusqu'à 2500 mégots sur 100 m<sup>2</sup>, en une seule demi-journée. De par leur taille, ces déchets sont extrêmement difficiles à ramasser et donnent l'image d'une ville sale.

Outre d'évidents problèmes de salubrité, les mégots sont aussi extrêmement nocifs pour l'environnement. Composé notamment d'acétate, de glycérine et de goudron, un mégot a besoin de douze ans pour être éliminé par la nature et peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

Cette campagne, qui fait suite à celle de 2010, vise donc à responsabiliser les fumeurs et les fumeuses, tout en faisant passer un message de prévention. La Ville de Genève rappelle toutefois que jeter son mégot sur le domaine public est punissable devant la loi au même titre que n'importe quel autre déchet.

### **Pour tout complément d'information**

Cédric Waelti  
Délégué à l'information  
Ville de Genève  
Dpt. de l'environnement urbain et de la sécurité  
Tél. : +41 (0) 22 418 50 52  
Email : [cedric.waelti@ville-ge.ch](mailto:cedric.waelti@ville-ge.ch)

Dr Jean-Charles Rielle  
Médecin responsable du CIPRET-Genève  
Tél. : +41 79 376 41 96  
Email : [jcrielle@vtxnet.ch](mailto:jcrielle@vtxnet.ch)  
Site internet : [www.cipret.ch](http://www.cipret.ch)